

AV2E -Association Vivre Esplanade de l'Europe-  
12 Esplanade de l'Europe - Antigone - 34000 Montpellier  
Site web : av2e.fr – point contact : contact @ av2e.fr – tél : 07 81 90 33 52

A l'intention de Monsieur /Madame X candidate à la mairie de Montpellier pour la mandature 2026-2033

Objet : interpellation citoyenne en vue des élections municipales 2026-2033

Monsieur/Madame X,

Notre association qui de fêter son 15<sup>ème</sup> anniversaire, a pour but d'améliorer le vivre ensemble sur l'Esplanade de l'Europe en apportant un maximum de sécurité et de qualité à l'environnement des 1200 résidents de Port Juvénal.

Après consultation des adhérents de l'association par voie numérique, une quarantaine d'entre eux se sont réunis le 04 décembre 2025, salle Ferdinand Pelloutier, de 18h à 20h pour produire cette interpellation citoyenne et attirer votre attention sur l'avenir du quartier emblématique représenté par Antigone, symbole fort de l'urbanisme moderne dans notre ville, mêlant architecture, espaces publics et proximité du Lez.

*Mais, au fil des décennies, le quartier Antigone « à bout de souffle » fait face à plusieurs enjeux : vieillissement des infrastructures, évolution des besoins des habitants, circulation, sécurité, nuisances sonores, qualité des espaces verts et adaptation aux défis climatiques.*

### **Enjeux qui impactent au quotidien notre qualité de vie.**

Dans ce contexte les 1200 résidents de Port Juvénal ont un sentiment de délaissement de la part de la ville et s'interrogent sur vos projets municipaux concernant Antigone, les propositions concrètes que vous comptez mettre en œuvre pour la prochaine mandature, notamment en matière de :

- Sécurité
- Nuisances sonores
- Préservation des espaces verts et du Lez
- Circulation des piétons
- Adaptation aux enjeux climatiques et écologiques

*(Ces thèmes sont développés en annexe)*

*Merci de nous indiquer quelles seront vos priorités.*

L'AV2E sollicite votre vision pour l'avenir de l'Esplanade de l'Europe, ainsi que toute information sur les concertations citoyennes prévues, afin que les résidents puissent participer activement à la réflexion sur le futur de notre quartier.

L'AV2E reste bien entendu à votre disposition pour vous rencontrer , échanger sur ces thèmes, vous recevoir in situ et fournir si besoin des éléments précis recueillis sur le terrain pour valoriser les espaces publics et la qualité de vie des habitants, pour que ce quartier continue d'être un modèle urbain caractérisé par « la ville du ¼ d'heure ».

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à cette demande et de votre engagement au développement harmonieux d'Antigone auquel nous vous savons très attaché.

**Le CA de l'AV2E - Association Vivre Esplanade de l'Europe -**

## ***Annexe - développement des thèmes à améliorer -***

### **Avenir du Lez : entretien du fleuve et réhabilitation du jet d'eau**

Depuis plusieurs années, le manque d'entretien du Lez est manifeste : déchets flottants, végétation envahissante, berges abîmées et parfois mauvaises odeurs. Ce constat est particulièrement visible sur la partie Lez urbain entre les passerelles Aphrodite et Pénélope notamment.

Cette situation dégrade le cadre de vie des habitants et des promeneurs, mais aussi l'image de ce quartier central, pourtant reconnu pour son architecture et sa proximité avec notre fleuve. Elle pose également des questions environnementales (pollution de l'eau, atteinte à la faune et à la flore) et de sécurité, notamment en période de fortes pluies.

*Le Lez est un élément emblématique de la ville de notre territoire et mérite une attention particulière, tant pour des raisons écologiques qu'esthétiques. Un entretien régulier permettrait de préserver la biodiversité, de limiter les risques d'inondation en périodes cévenoles et de renforcer l'attractivité du centre-ville.*

- **Quel avenir pour le Lez et ses berges en zone urbaine ? est-il condamné à végéter dans cet état ?**
- **A quand un curage du fleuve ?**
- **A quand le retour du jet d'eau pour apporter agrément et fraîcheur en période estivale ?**

**Avenir de l'Esplanade de l'Europe et de sa pelouse**, un espace d'1,7 hectare, situé au cœur de Montpellier, entre le quartier Antigone et le Lez.

Cet espace vert emblématique constitue un lieu de détente, de respiration et de convivialité pour de nombreux habitants, familles et promeneurs. Il joue également un rôle écologique important dans un secteur très minéralisé, contribuant à la régulation de la chaleur et à la qualité du cadre de vie.

*Mais depuis 2 années (2024-2025) les restrictions réglementaires n'ont pas permis d'arroser la pelouse en période estivale et la transforment en une surface terreuse qui lui confère un aspect esthétique rebutant.*

Dans un contexte de réchauffement climatique, il semble essentiel que cet espace vert soit préservé et valorisé dans le respect de l'équilibre entre nature, usages publics et développement urbain.

- **Quel avenir pour l'esplanade de l'Europe ? Lieu d'animation ? Si oui à quelle fréquence ?**
- **Quel système d'arrosage de la pelouse comptez vous mettre en place pour éviter qu'elle ne se transforme, en période estivale en « savane » ?**
- **A quand des travaux pour réhabiliter les allées de circulation et le retour des lisses pour protéger la pelouse ?**
- **A quand, sur l'esplanade de l'Europe, une plante graminée adaptée au réchauffement climatique, au piétinement, pour remplacer la pelouse actuelle ?**

**-Sécurité des piétons sur Antigone** : qui connaît un trafic croissant de véhicules et une fréquentation importante de promeneurs, familles et touristes.

Plusieurs points préoccupent les habitants :

- Traversées piétonnes mal signalées ou insuffisantes, avec parfois des véhicules sur les passages
- Vitesse excessive de certains véhicules sur certaines voies (Avenues du Pont Juvénal – de l'aéroport international, de la rue Poséidon...)

- Stationnement des véhicules inadaptés
- Circulation désordonnée et dangereuse des vélos et trottinettes notamment sur l'allée de Délos,  
*Ces éléments représentent un risque réel pour les usagers et dégradent la qualité de vie dans le quartier.*

#### **A quand des mesures pour améliorer la sécurité des piétons :**

- **Le réaménagement des passages, ralentisseurs, signalisation renforcée**
- **L'interdiction des trottinettes et obligation pour les vélos d'être à pied sur Antigone**
- **Des Campagnes de sensibilisation ou tout autre dispositif adapté ?**

#### **Pollutions particules fines, nuisances sonores dues : aux circulations urbaines, à la sortie des discothèques, ...**

Problème persistant de pollutions et nuisances sonores qui affectent gravement la qualité de vie des habitants. Depuis de nombreuses années, les résidents de Port Juvénal subissent des pollutions, des nuisances sonores qui affectent gravement leur qualité de vie :

- Vitesse excessive des voitures et motos sur les axes desservant notre quartier
- Moteurs débridés des motos – pots d'échappement des voitures non -conformes
- Sorties discothèques par des personnes alcoolisées sans retenue
- Vitesse du tram non adapté au virage de la médiathèque
- Non-respect des normes des pollutions de l'air et des ondes électromagnétiques

Pour mesurer le niveau de bruit qui perturbent les nuits des résidents nous avons fait réaliser une étude acoustique par un cabinet d'acoustique certifié.

*Les conclusions sont sans appel : « Les niveaux sonores mesurés dépassent les 45dBA entre minuit et 3h du matin et ne descendent jamais en dessous de 40dBA sur l'ensemble de la nuit .de tels niveaux sonores ont un effet perturbateur sur le sommeil, dont les conséquences sont : les difficultés d'endormissement, les insomnies, l'utilisation de somnifères, l'augmentation des mouvements la nuit, des réveils nocturnes. »* (Nous tenons bien entendu cette étude acoustique à votre disposition)

- **A quand des mesures concrètes pour réduire ces nuisances ?**
- **A quand la mise en place de radars sonores de type « méduse » pour verbaliser les motos en excès de vitesse ou avec un échappement débridé ?**
- **Sous quel délai une amélioration peut-elle être espérée ?**

**Adaptation aux enjeux climatiques et écologiques :** le changement climatique affecte directement la ville de Montpellier qui se retrouve particulièrement exposée :

- Aux canicules (îlots de chaleur urbains)
- Aux inondations et pluies extrêmes en cas d'épisodes cévenoles
- À La sécheresse et aux pénuries d'eau avec des étés de plus en plus chauds

*Avec une ville plus verte, plus fraîches et moins polluées, on améliore directement la santé publique*

- **A quand la désimperméabilisation de l'allée de desserte des 24 entrées de la résidence qui en période estivale se transforme en four solaire**

*Nous vous remercions par avance de partager vos orientations et projets pour ces domaines, afin que les habitants puissent mieux comprendre les initiatives envisagées et participer à la vie citoyenne de manière éclairée.*

